

**Actualisation d'habitats sous une ligne haute-tension sur le Site
Natura 2000 FR 8302005**

« Gîtes à chauves-souris Contreforts et Montagne Bourbonnaise »



Octobre 2022

Table des matières

Contexte	3
Site d'étude	3
Etat des lieux en 2022	6
Perspectives de gestion	9
Conclusion	10
Bibliographie	10
ANNEXES	11
ANNEXE 1.....	12
ANNEXE 2.....	15
ANNEXE 3	18

Table des figures

Figure 1 : Localisation du site	3
Figure 2: Habitats identifiés en 2013	5
Figure 3 : Comparaison des habitats identifiés en 2022 avec ceux cartographiés en 2013	6
Figure 4: Localisation des landes sous la ligne Haute-Tension.....	7
Figure 5 : Dégradation de lande suite à l'entretien sous la ligne H-T durant l'hiver 2021-2022	8
Figure 6 : Lande embroussaillée. A noter la présence en haut à gauche d'anciennes grumes laissées sur place.....	9
Figure 7 : Front de colonisation par la fougère aigle	9

Rédaction : Simon Déroud, Chargé d'actions territoriales

Relecture : Marion Girard, Chargée d'actions territoriales

Photographies (de haut en bas) : *Erica cinerea, Anthericum liliago.*

Crédit photographies : Simon Déroud – Conservatoire d’Espaces Naturels de l’Allier.

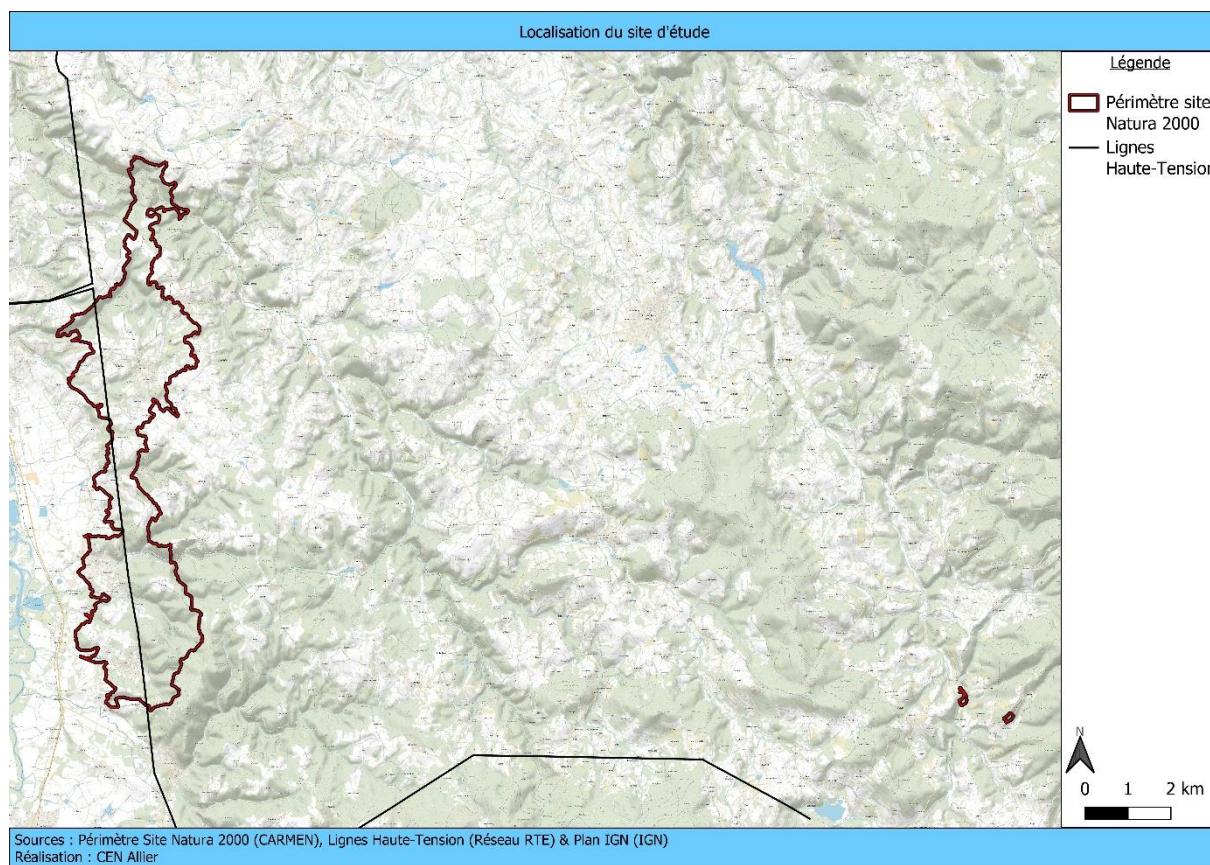
Contexte

En tant qu'animateur du site Natura 2000 des Contreforts de la Montagne Bourbonnaise, le Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier a pour mission l'atteinte des objectifs fixés par le Document d'Objectif du site (Laurent & Soissons, 2013).

Parmi ces objectifs figurent naturellement la conservation des habitats d'intérêts communautaires, en particulier la restauration des landes sèches. Or, durant une étude menée en 2021 qui avait sollicité l'utilisation de la cartographie des habitats du site (Dérouet, 2021), le CEN Allier avait identifié des incohérences entre cette cartographie et les habitats réellement présents. Cela est notamment flagrant sous la ligne haute-tension qui traverse le site suivant une trajectoire Nord-Sud, en particulier au niveau de Ris où des landes ont été cartographiées en tant que voie de communication.

Durant une veille du site, le CEN Allier est allé sur ce secteur afin de confirmer la présence de landes. Cette visite a bien permis cette confirmation, mais a également mis en évidence l'importante dégradation de ces dernières. Ce constat a ainsi motivé le CEN Allier à rédiger la présente note, en vue de dresser un état des lieux de cette zone d'étude et d'énoncer des axes de réflexion en vue de la restauration de ce secteur.

Site d'étude



La zone d'étude se situe dans le site Natura 2000 FR8302005. Elle est composée d'un linéaire d'environ 9 500 mètres sous la ligne haute-tension, allant de Busset au Nord à Ris au Sud. Afin d'identifier l'emprise de la zone d'étude, une zone tampon de 15 mètres a été délimitée de part et d'autre de la localisation de la ligne Haute-Tension, soit à une emprise de 30 mètres de large. Au total, la zone couvre donc une surface de 28,1 ha.

Lors de la cartographie du site Natura 2000 en 2013 par l'Office National des Forêts (Pelissier *et al.*, 2013), neuf habitats ont été identifiés dans la zone d'étude :

- Voie de communication
- Plantation de conifères
- Fourrés mésophiles
- Chênaie collinéenne acidiphile
- Lande sèche acidiphile
- Hêtraie-Charmaie hygrophile
- Hêtraie-Chênaie collinéenne
- Prairie mésophile pâturée
- Prairie de fauche
- Boisement pionnier à Pin sylvestre
- Plantation de feuillus

De par la difficulté de représenter les habitats sur une faible surface (pour rappel, le site N 2000 occupe une superficie de 1 944 hectares) une carte globale des habitats cartographiés en 2013 est présentée ci-dessous et le détail des habitats par secteur est présenté en Annexe 1.

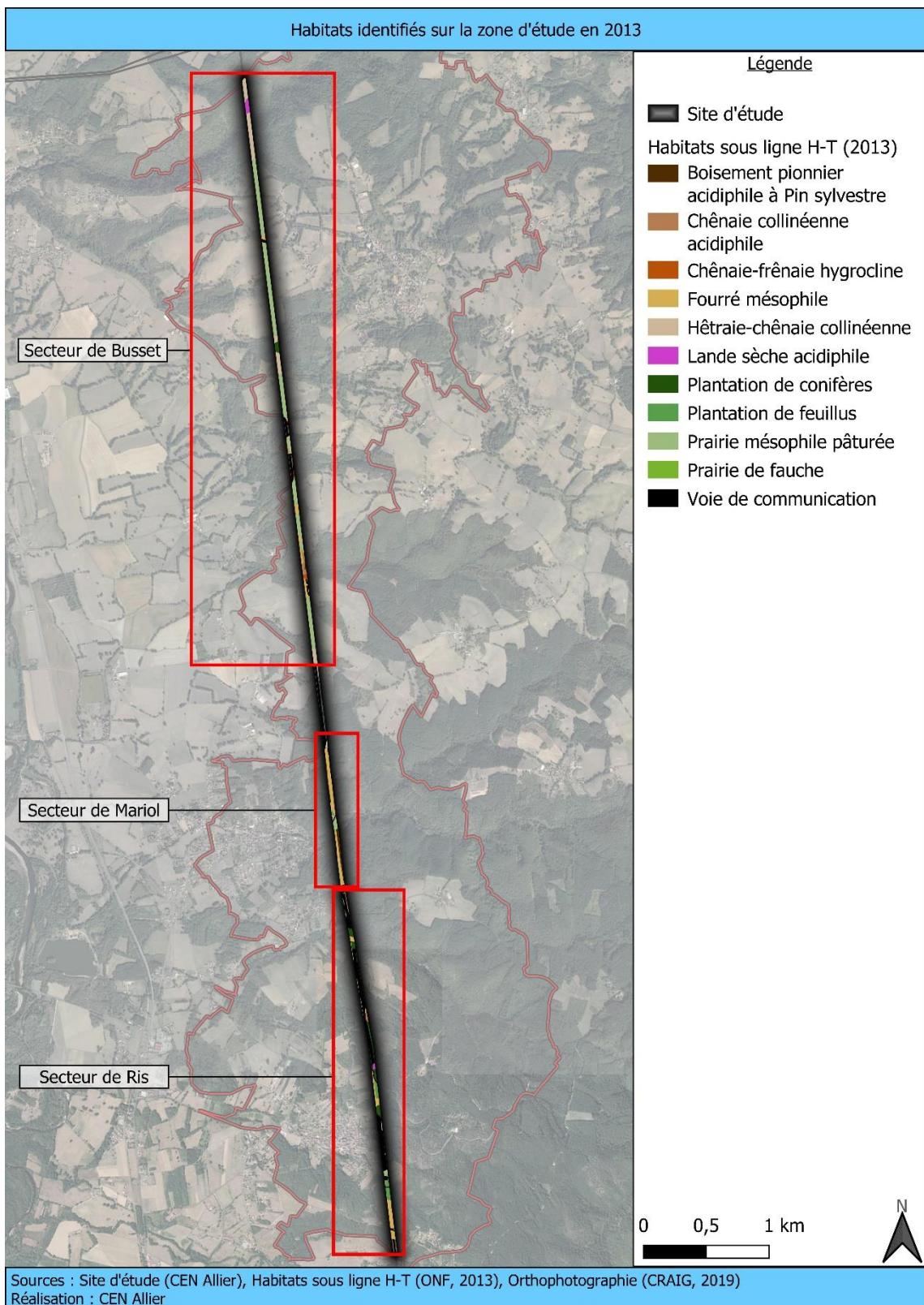


Figure 2: Habitats identifiés en 2013

Etat des lieux en 2022

En 2022, un passage a été effectué sur le site le 17/05 afin de mieux caractériser les habitats présents. Pour se faire, une première caractérisation de ces habitats a été faite via une digitalisation numérique afin de cibler les habitats potentiellement patrimoniaux, pouvant justifier la mise en œuvre d'outils Natura 2000. Le Conservatoire Botanique National du Massif Central ayant préconisé une révision complète de la cartographie des habitats naturels prochainement, le choix a été fait de ne pas aller jusqu'à une détermination fine de ces habitats mais simplement d'identifier ceux pouvant relever d'habitats d'intérêts communautaires. Ainsi, les habitats relevant des milieux forestiers ou prairiaux n'ont pas fait l'objet d'une prospection poussée puisque ces derniers ne peuvent pas être réhabilités au travers de contrats Natura 2000. En effet, l'intégralité des parcelles agricoles sont, soit en déprise agricole, soit inscrites à la PAC et ne peuvent donc pas faire l'objet de contrats Natura 2000.

Au total, 17 types de milieux ont pu être identifiés, dont leur localisation est présentée en Annexe 2. Ainsi, 6 habitats ont été nouvellement identifiés en 2022, à savoir : boisement de robinier, fourrés hygrophiles, haie bocagère, lande à fougère aigle, lande à genêt, milieux anthropiques et prairie abandonnée. Deux habitats n'ont pas été retrouvés dans l'emprise du site, à savoir : boisement pionnier à Pin sylvestre et plantation de feuillus. Cette différence provient de la différence de précision entre la cartographie réalisée en 2013 et celle faite en 2022. En effet, on note une nette différence dans le nombre d'entités (patch d'un même habitat) entre ces deux années. Par exemple, en 2022, 18 entités de « voie de communication » ont été rencontrées contre une seule en 2013 (figure 3). On note également de grande différence dans la représentation surfacique de ces habitats, avec, par exemple, deux entités de Hêtraie-Charmaie hygrophile identifiées en 2013 et 2022, mais une surface totale qui varie de 4,4 ha en 2013 contre 0,2 ha en 2022.

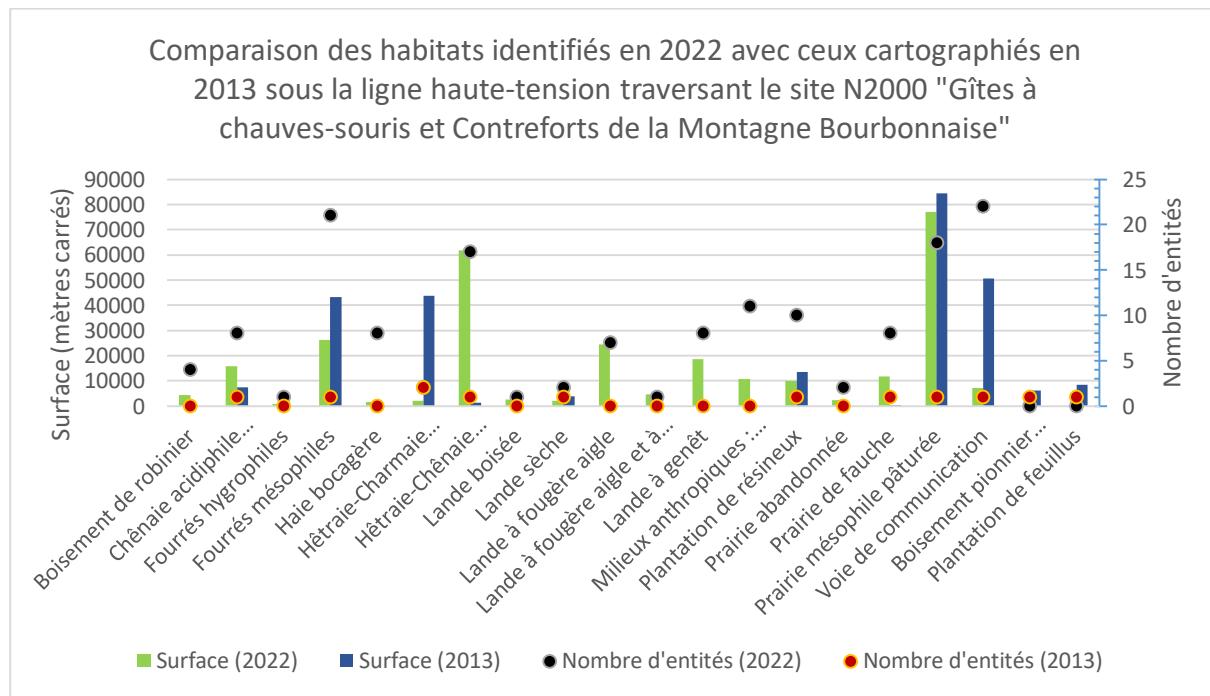


Figure 3 : Comparaison des habitats identifiés en 2022 avec ceux cartographiés en 2013

Parmi les habitats identifiés, seuls les habitats de landes sont des habitats d'intérêts communautaires où le CEN est apte à intervenir (HIC non déclaré à la PAC et hors cadre forestier). Ces landes sont localisées, sous la ligne H-T, en deux zones : une sur la commune de Ris et une sur la commune de Busset (figure 4). Le détail des habitats identifiés sur ces deux secteurs est présenté en Annexe 3.

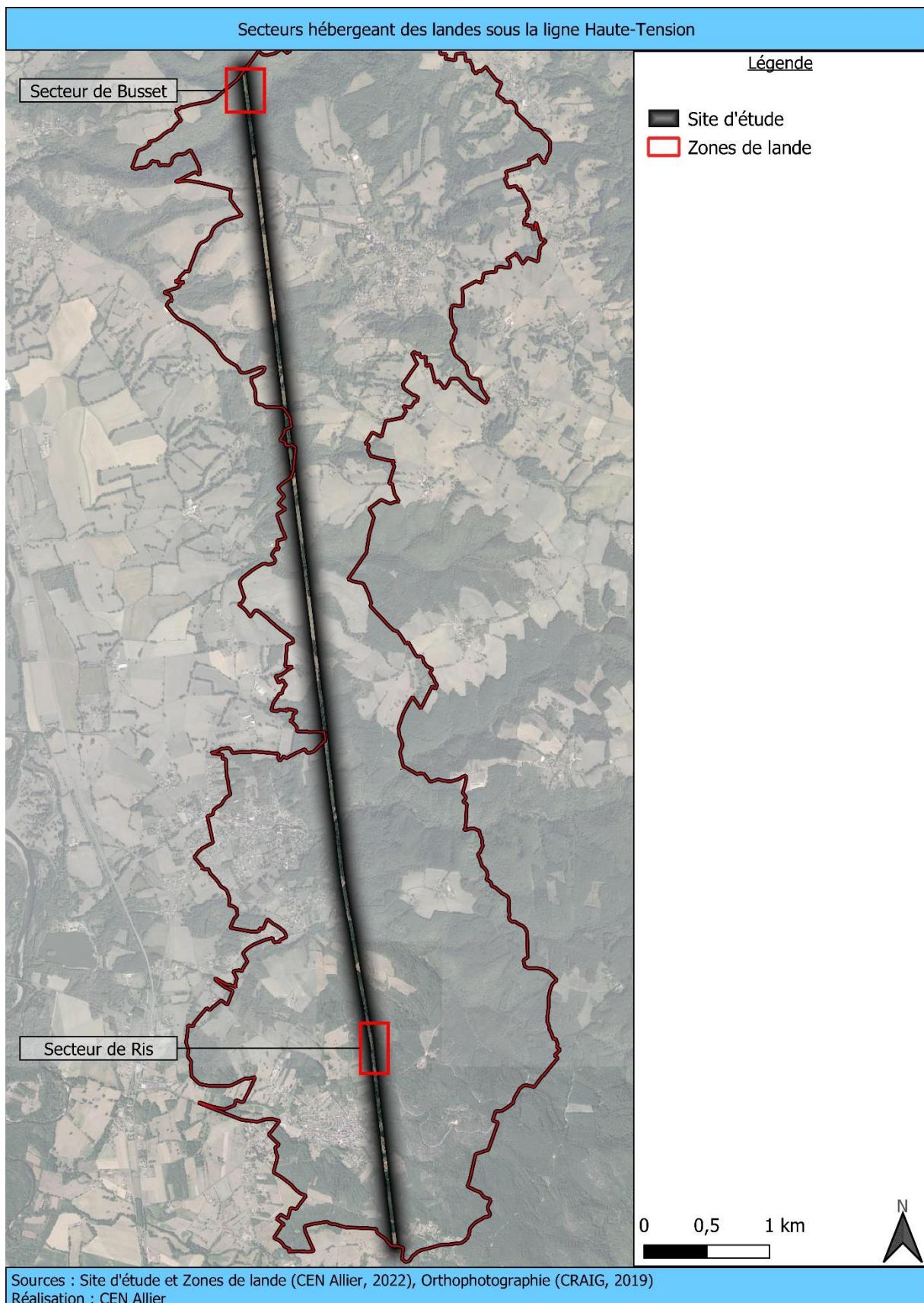


Figure 4: Localisation des landes sous la ligne Haute-Tension

Concernant les habitats landicoles, plusieurs types de lande sèche ont été identifiés. Au total, sept types d'associations végétales ont pu être identifiées :

- lande sèche appauvrie, dominée par la Callune commune (*Calluna vulgaris*)
- lande sèche appauvrie à Callune commune (*Calluna vulgaris*) et Phalangère à fleurs de Lys (*Anthericum liliago*)
- lande sèche à Callune commune (*Calluna vulgaris*) et Bruyère cendrée (*Erica cinerea*)
- lande sèche évoluée à Callune commune (*Calluna vulgaris*) et Genévrier commun (*Juniperus communis*)
- lande sèche évoluée à Callune commune (*Calluna vulgaris*) et Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*)
- lande dégradée, envahie par la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*)
- lande dégradée, envahie par les ronces (*Rubus* div. sp.) et le Genêt à balais (*Cytisus scoparius*)

La mention de « lande dégradée » provient du fait qu’au sein des communautés concernées par cette mention se trouve des reliquats de végétation landicole (Callune commune ou Bruyère cendrée), souvent observés très ponctuellement et en très faible densité.

L’état de conservation de ces landes est plutôt dégradé, avec pour cause la gestion actuelle de ce secteur. En effet, bien que certaines landes, localisées sur les affleurements rocheux, soient probablement climatiques, la plupart des végétations landicoles observées sous la ligne haute-tension proviennent du déboisement qui a été mené pour implanter cette ligne. Actuellement, ce secteur fait l’objet de déboisement ponctuel, lorsque la végétation devient trop haute et que cela présente un risque pour les installations électriques. Or les produits de ces coupes sont laissés sur place, et les interventions sont probablement espacées dans le temps.

Ainsi, les secteurs de lande évoluent suivant deux trajectoires. En effet, là où les produits issus du déboisement sont laissés sur place, on observe une colonisation par les ligneux : ronces, Genêt à balais, Noisetier commun (figure 5). Cela provient du fait que le bois mort laissé sur place fourni de l’ombrage et une source de carbone, ce qui dynamise ces espèces. A noter que cet abandon des produits de déboisement a également été constaté récemment, suite à un entretien sous la ligne H-T avec un abandon des grumes sur le patch de « Lande évoluée à Genévrier commun » et de « Lande sèche acidiphile » adjacent, autrement dit sur la zone de lande déjà identifiée en 2013 (voir figure 4).



Figure 5 : Dégradation de lande suite à l’entretien sous la ligne H-T durant l’hiver 2021-2022



Figure 6 : Lande embroussaillée. A noter la présence en haut à gauche d'anciennes grumes laissées sur place.

En revanche, là où l'entretien a entraîné un déboisement sans dépôt des produits de coupe, la lande évolue différemment. En effet, en absence d'entretien, cet espace est peu à peu colonisé par la Fougère aigle, une espèce très compétitrice au sein des landes. Petit à petit, ces végétations se font remplacer, et le milieu abouti à une formation monospécifique (figure 6).



Figure 7 : Front de colonisation par la fougère aigle

Perspectives de gestion

Face à cet état des lieux, deux volets se dessinent. En effet, il paraît nécessaire de restaurer les milieux en place actuellement, particulièrement sur le secteur de Ris où des landes ont été récemment dégradées. Dans un second temps, il serait pertinent d'envisager un changement dans la gestion sous cette ligne Haute-Tension.

Concernant la restauration, deux scénarios peuvent être envisagés, en particulier sur la commune de Ris. Le scénario le moins ambitieux consiste en la restauration des milieux de landes sèches actuellement présents. Pour se faire, il sera essentiel d'évacuer les résidus de coupe actuellement présents, et de les stocker en dehors des zones de landes. Un broyage pourrait également y être envisagé. Le deuxième scénario, plus ambitieux, consiste en la restauration des landes et de leur connectivité. Ce scénario induit donc un travail sur les patchs de lande sèche, mais également sur les zones de landes dégradées et sur les boisements périphériques. Ce scénario vise trois objectifs :

restaurer les landes actuelles, améliorer la connectivité entre ces milieux, et augmenter la surface d'habitats d'intérêt communautaire.

Enfin, le changement dans la gestion sous cette ligne Haute-Tension semble nécessaire si l'on souhaite conserver les landes qui sont présentes en dessous, d'autant plus si elles font l'objet de restauration. De plus, en changeant ces pratiques, la lande pourrait progresser au dépit des formations à Fougère aigle et à Genêt à balais. L'usage du site étant du ressort de la société RTE, ces travaux pourraient être réalisés dans le cadre d'un partenariat entre la Fédération nationale des Conservatoires d'espaces naturels et RTE, à défaut de faire l'objet d'un contrat Natura 2000.

Conclusion

La cartographie de 2013 a identifié la présence de deux patchs de lande occupant une superficie de 18 102 m². En précisant cette cartographie en 2022, la lande occupe une superficie d'environ 35 089 m² et est éclatée en 9 patchs. Cette lande a probablement occupé une surface encore plus grande par le passé, et témoigne de dégradation en lien avec la gestion actuelle sous la ligne Haute-Tension.

La restauration de lande patrimoniale est tout à fait compatible avec la volonté de conserver une végétation basse sous la ligne Haute-Tension. De plus, un travail ciblé sur certains secteurs, en partenariat avec RTE et les propriétaires concernés, permettrait d'accroître la surface de lande sèche acidicline, habitat d'intérêt communautaire phare du site Natura 2000 8302005 « Gîtes à chauves-souris Contreforts et Montagne Bourbonnaise ».

Bibliographie

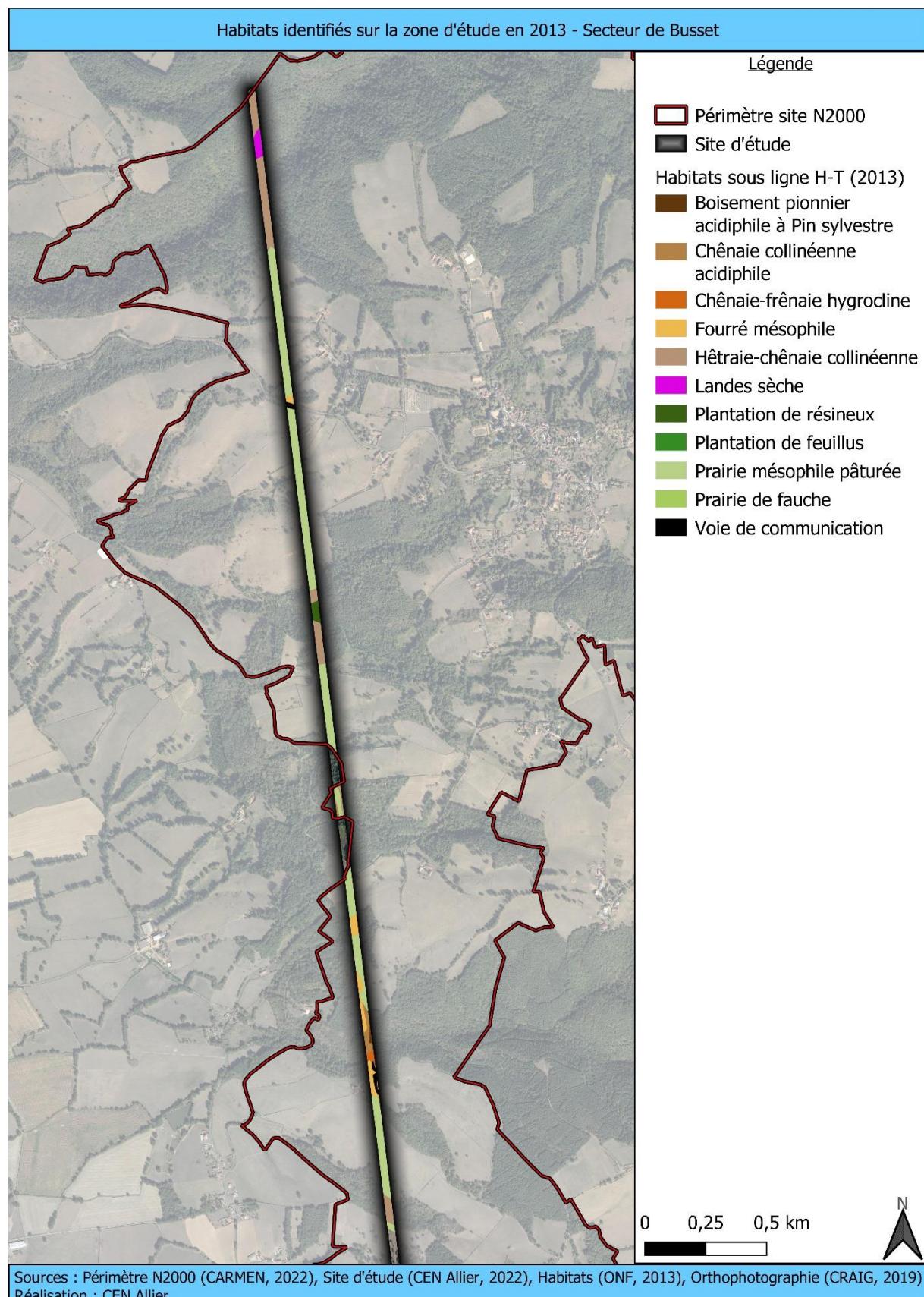
Dérouet S. 2021. Evaluation de la fonctionnalité des lisières forestières pour les chiroptères et recherche de deux espèces à enjeux (*Euphydryas aurinia* & *Lycaena helle*) sur le Site Natura 2000 FR 8302005 « Gîtes à chauves-souris Contreforts et Montagne Bourbonnaise ». Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier, 19 p.

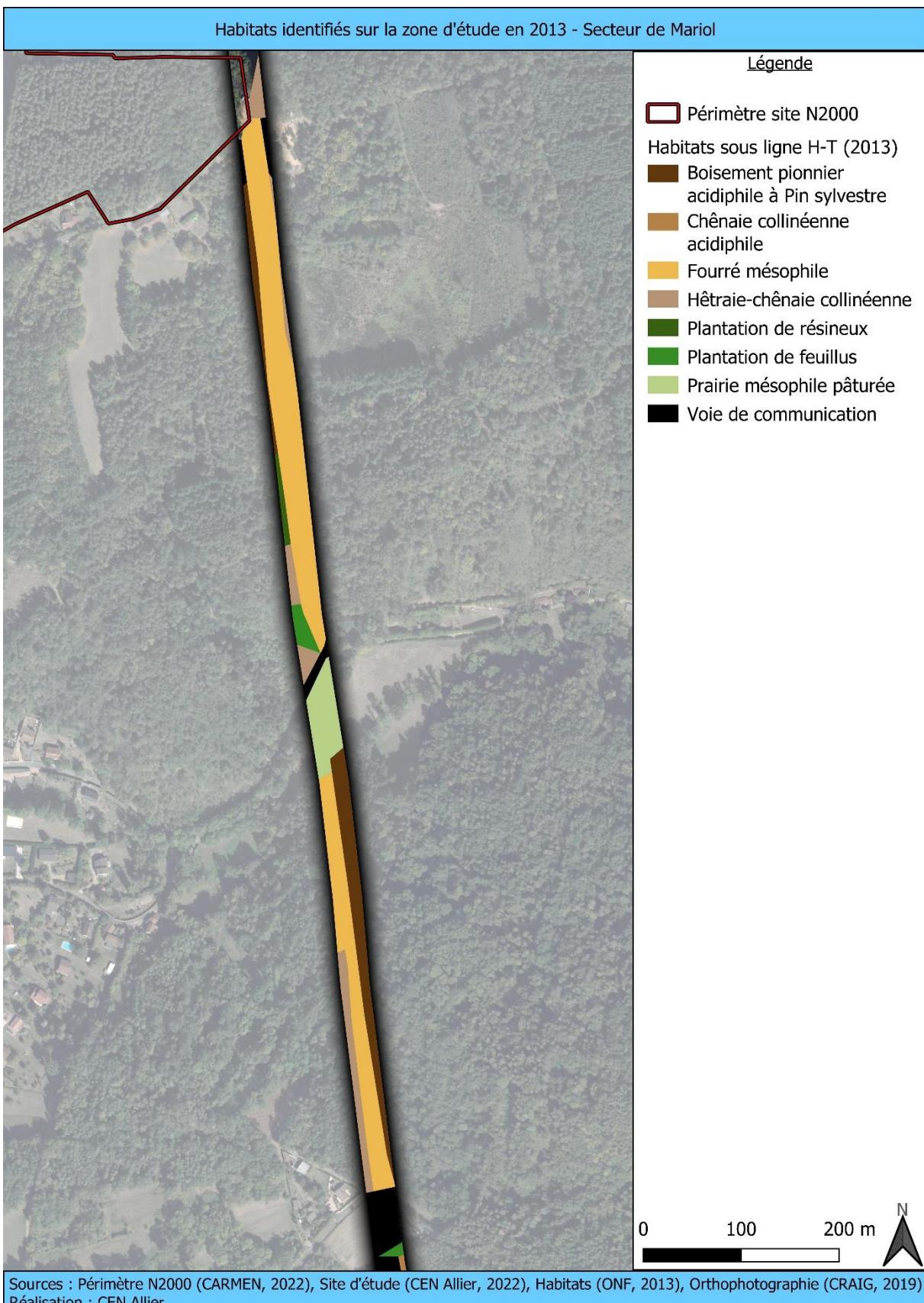
Pelissier L., Le Coquen M. & Darnis T. 2013. Cartographie des habitats naturels (2011-2012) du site Natura 2000 du Gîte à chauve-souris des Contreforts de la Montagne Bourbonnaise – ONF

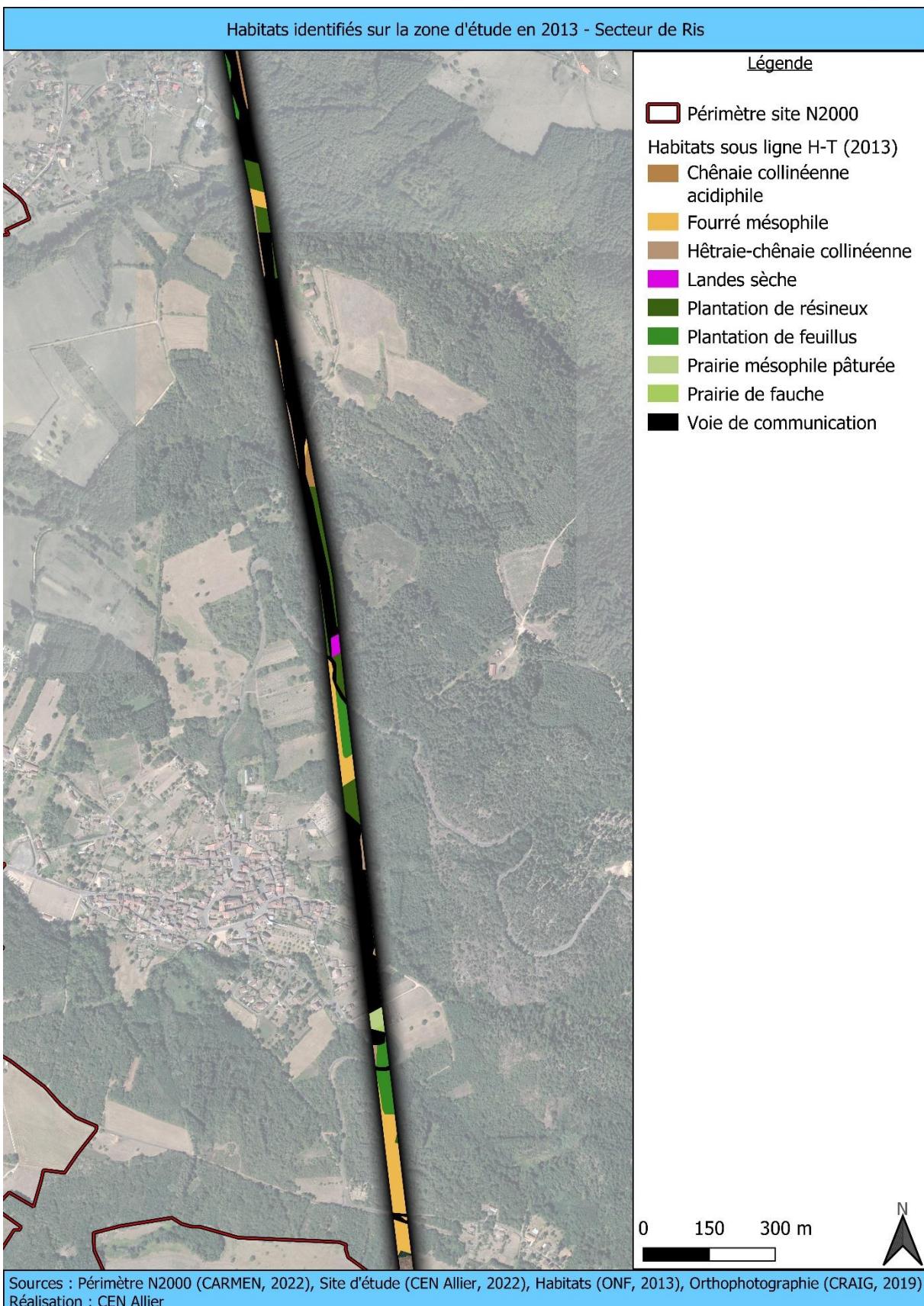
Laurent G. & Soissons A. 2013. Document d'Objectifs du site Natura 2000 « Gîtes à chauves-souris Contreforts et Montagne Bourbonnaise », Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier, 187p.

ANNEXES

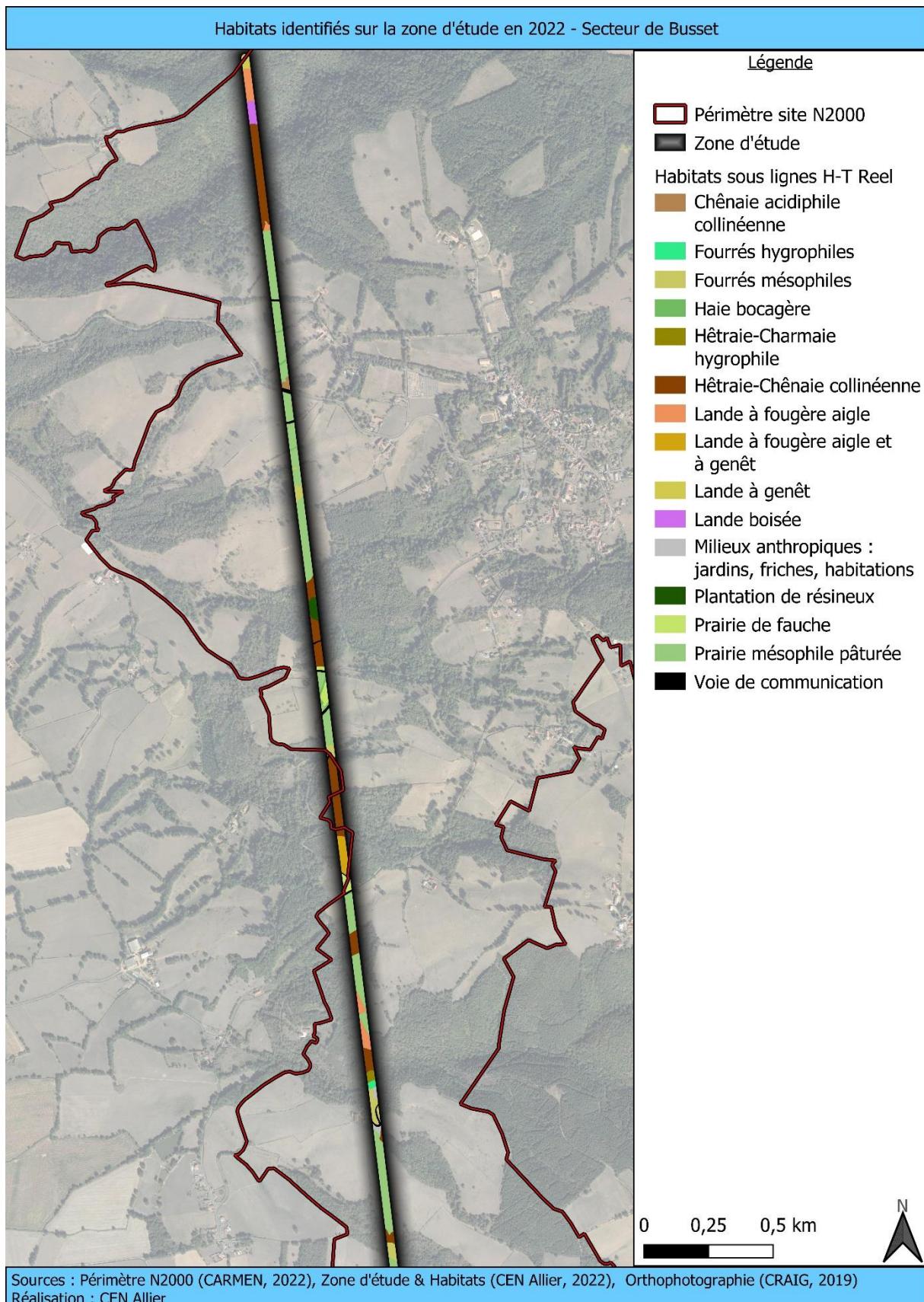
ANNEXE 1.

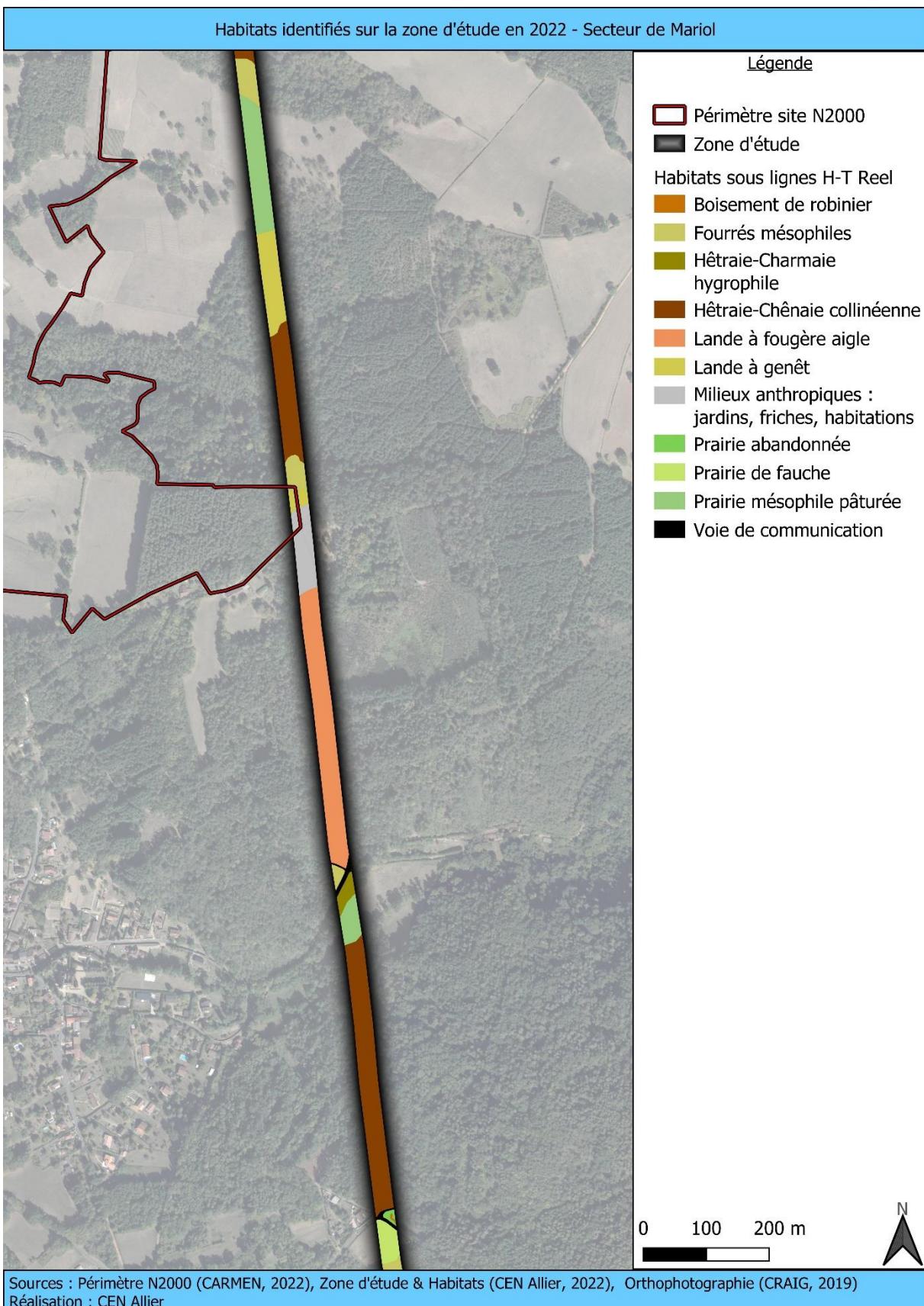


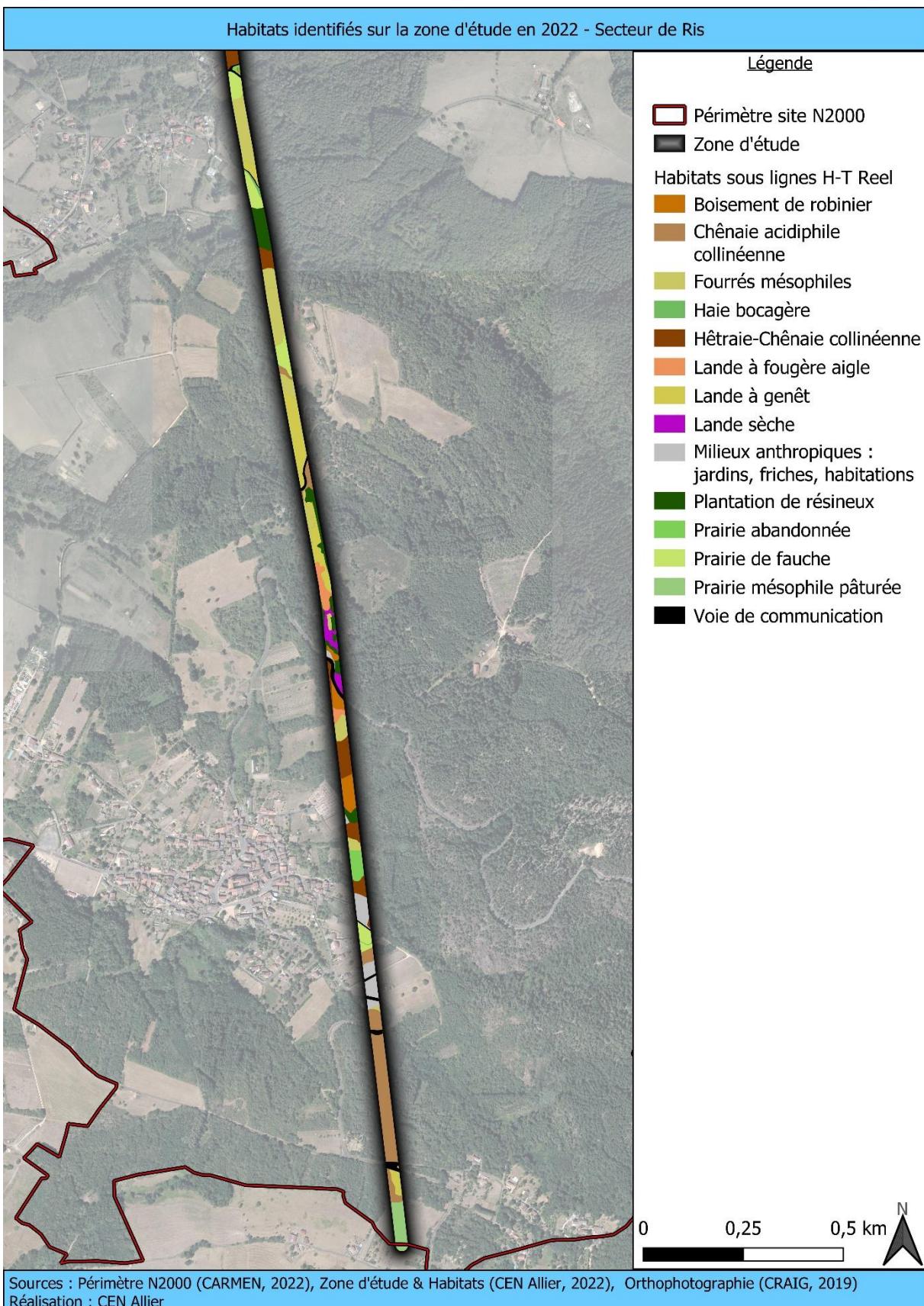




ANNEXE 2.







ANNEXE 3

